



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 18 Mai 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. Stéphan CLAUDET et Mlle Badiaâ MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel ETIEVANT, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Guy GILLOT, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Claudette BLIGNY, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Anne-Claude DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jean-Paul HESSE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

M. Jean-Marc NUDANT, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Jacques FOUILLOT pouvoir à M. Jean-Paul HESSE, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN.

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Affaires foncières - Programme d'action foncière - Commune de Longvic - Réserve foncière « Les Grandes Gives » - Transfert de DUP

En mars 2001, la commune de Longvic a sollicité l'intervention de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise pour la mise en œuvre de la procédure d'acquisition des terrains situés dans le secteur des "Grandes Gives" à Longvic, en vue de la constitution d'une réserve foncière dans le cadre du Programme d'Action Foncière (PAF).

Cet espace, qui représente une superficie d'environ 5 ha, est classé en zone NA d'urbanisation future au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Longvic, destinée à la réalisation d'équipements.

Suivant arrêté préfectoral en date du 29 mars 2002, la maîtrise foncière des terrains a été déclarée d'utilité publique, au profit de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

Il convient de préciser que la Communauté a déjà procédé à la maîtrise foncière de plus de 4 ha de terrain.

Suivant délibération du 2 mai 2006, la commune de Longvic a sollicité le concours de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte-d'Or, en vue d'achever la maîtrise foncière des propriétés.

Dans la mesure où le Grand Dijon est bénéficiaire de la DUP, il convient de la transférer, au profit de l'EPFL.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **De donner** son accord pour le transfert de la DUP du 29 mars 2002, relative au secteur "les Grandes Gives" à Longvic, au profit de l'EPFL ;
- **D'autoriser** le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes liés à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président

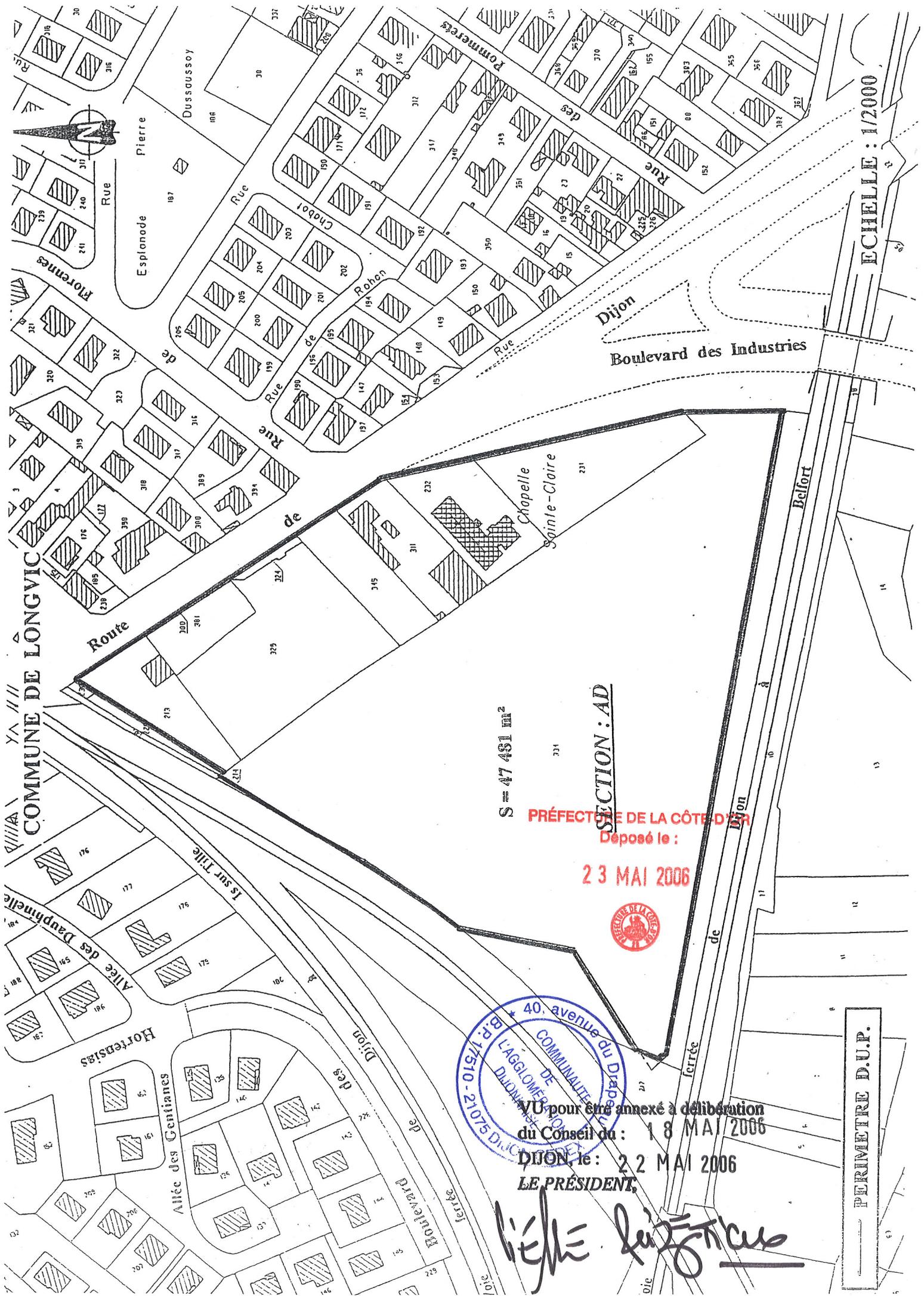


Publié le **22 MAI 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 MAI 2006





COMMUNE DE LONGVIC

ECHELLE : 1/2000

S = 47 481 m²

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :

23 MAI 2006



SECTION : AD



AU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 18 MAI 2006

DIJON, le : 22 MAI 2006

LE PRÉSIDENT,

Yves Laigneau

PERIMETRE D.U.P.